Métiers de l'agriculture

Diplôme de niveau 4

Formation financée et rémunérée*

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) ou d'un niveau seconde, demandeur d'emploi, salarié(e), étudiant(e), apprenti(e), vous êtes éligible à la formation.
Pour être admis, vous devez nous transmettre votre dossier de candidature et participer à un entretien de recrutement.

L'objectif

Le BPREA est une formation qui permet d'acquérir de solides compétences pour assurer la gestion d'une exploitation agricole

- Conduite technique des productions animales (lait, viande, volaille...)
- Conduite technique des productions végétales (céréales, oléagineux, fourragères ...)
- Gestion économique et financière d'une exploitation
- Acquisition des savoir-faire pratiques

Les + de la formation

Ce diplôme confère la capacité professionnelle agricole et permet la mobilisation des aides à l'installation

- Un accompagnement individualisé
- Des visites professionelles et études de cas concrets
- Interventions des professionnels

Les débouchés métiers

- Exploitant(e) agricole
- Salarié(e) agricole hautement qualifié
- Technicien(ne) d'Organisation Professionnelle Agricole

Contact recrutement :
recrutement@alpa-is4a.fr
06 37 42 28 02

Référent handicap / mobilité :
referent-hm@alpa-is4a.fr
06 34 90 64 57

ALPA
2 Les Noires Terres
54740 Haroué
03 83 52 53 00

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site :
www.alpa-is4a.fr

Notre organisme est certifié Qualité par Qualiopi

La Région Grand Est · l'Europe s'engage en France · Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire · L'Aventure du Vivant · Qualiopi processus certifié · République Française

Voie de formation :

• Formation en alternance

en 2 ans

(15jours/mois en entreprise)

• Formation continue pour adulte

en 10 mois

(dont 8 semaines de stage)

Financement :

• Formation financée et rémunérée par le Conseil Régional Grand Est pour les demandeurs d'emploi.

• Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon votre statut (nous consulter)

Une des principales évolutions du métier de responsable d'entreprise agricole réside dans l'introduction de finalités agroécologiques dans l'activité agricole.
L'agroécologie est vue comme un ensemble de pratiques agricoles qui permettent de préserver les ressources, de réduire l'érosion et le travail du sol, d'augmenter la fertilité des sols, d'accroitre la biodiversité fonctionnelle, de favoriser la diversité génétique, d'accroitre l'autonomie du troupeau et de valoriser les coproduits.
La conduite d'une entreprise agricole dans une perspective agroécologique suppose la prise en compte des trois dimensions : la performance économique, le respect de l'environnement et le développement humain.

Cette formation est composée de 7 unités capitalisables dont 2 UCARE :

UC1 : Se situer en tant que professionnel
UC2 : Piloter le système de production
UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
UC4 : Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise
UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

2 UCARE à définir avec l'équipe pédagogique, parmi la liste suivante :

• UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier végétal en agriculture de conservation
• UCARE : Connaitre et observer le comportement des bovins pour pouvoir en interpréter les signes
• UCARE : Conduire en sécurité des engins de chantier
• UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier laitier

UC : chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification
Les UCARE correspondent à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.